



Fondation d'Autonomik! – organisme de véhicules en libre-service

Sainte-Julie, le 25 octobre 2016 – C'est en présence de représentants d'organismes et de municipalités de la MRC de Marguerite-D'Youville et de la Vallée-du-Richelieu ainsi qu'avec la participation d'acteurs régionaux et nationaux en environnement, en transports et en économie sociale que s'est tenue l'assemblée générale de fondation d'Autonomik! – organisme de véhicules en libre-service.

Cet organisme à but non lucratif est le fruit de deux ans de concertations des organismes du territoire qui cherchaient à se doter de véhicules abordables. C'est pourquoi Autonomik! s'est donnée pour mission de favoriser la mobilité des personnes à faible revenu, des personnes vivant de l'isolement, des organismes ainsi que de la population en général tout en minimisant l'impact écologique des déplacements.

Gilles Lamoureux, conseiller municipal de Verchères et membre du conseil d'administration provisoire, a expliqué qu'Autonomik! escomptait embaucher une permanence et mettre les premiers véhicules en circulation dans la MRC de Marguerite-D'Youville dès le printemps 2017. La Vallée-du-Richelieu devrait suivre au courant de la même année. À terme, l'entreprise d'économie sociale entend étendre ses activités à l'ensemble de la Montérégie.

Jean-François Lessard, l'agent de développement de la CDC de Marguerite-D'Youville qui accompagne le conseil d'administration d'Autonomik dans ses démarches, a expliqué que le fonctionnement serait très simple et que les tarifs seraient très abordables : « nos véhicules seront installés un peu partout, dans chaque quartier des villes participantes, accessibles en libre-service ou sur réservation à l'avance. Les gens n'auront qu'à les louer par le biais d'une application mobile, par téléphone ou par Internet. Les individus seront facturés aux tarifs suivants : 3\$/h ou 30\$/jour. À cela, on ajoutera 40¢/km (les premiers 100km) puis 10¢/km (au-delà de 100km). Le carburant et tous les frais seront inclus dans ces prix ».

Les organismes, quand à eux, auront droit à des tarifs encore plus abordables et pourront faire profiter de leurs tarifs à leurs clientèles à faible revenu. Suite à une participation active à la rédaction des règlements généraux, les personnes présentes ont signifié leur intérêt pour participer à ce projet d'envergure et prometteur.

Pour plus d'info sur le projet d'Autonomik!, on peut visiter le www.cdcm.org/auto-partage.

Contact:

Jean-François Lessard
Agent de développement
Corporation de développement communautaire de Marguerite-D'Youville (CDC MY)
developpement@cdcmy.org.
450-685-1166

Photos jointes : L'Assemblée de fondation d'Autonomik! (courtoisie)